

Ville d'Allauch



Les bons gestes pour lutter contre
les moustiques vecteurs de maladies

SANTÉ

Prévenir la prolifération des moustiques tigre


Le moustique tigre, reconnaissable à sa silhouette noire et à ses rayures blanches est présent et très actif dans notre département. Il vit au contact de la population essentiellement en zone urbaine dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de ponte. Contrairement aux autres espèces, il pique pendant la journée et peut développer dans de très petites quantités d'eau stagnante comme des vases, des soucoupes de pots de fleurs et même des bouchons de bouteilles en plastiques !

Publié le 28 juillet 2021

Il est vecteur de maladies infectieuses et sa population est en constante augmentation. Il est donc essentiel d'appliquer les mesures de préventions et les bons gestes pour s'en protéger et prévenir son développement avec quelques gestes simples :

- › Vider les coupelles des plantes et tout ce qui retient de petites quantités d'eau (jouets des enfants, mobiliers et décorations de jardin, pneus usagers...).
- › Changer l'eau des vases et photophores au moins toutes les semaines. Idéalement remplacer l'eau par du sable humide.
- › Bâcher ou recouvrir d'une moustiquaire les réserves d'eau (fût, bidon, piscine).
- › Ramasser les déchets verts, eux aussi peuvent devenir des récipients d'eau et abriter les œufs du moustique.
- › Être vigilant et ranger à l'abri de la pluie tout ce qui peut contenir de l'eau (seaux, arrosoirs).
- › Débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies.
- › Ramasser les fruits tombés et les débris végétaux.
- › Réduire les sources d'humidité (limiter l'arrosage).
- › Protéger votre habitation à l'aide moustiquaires ou de prises anti-moustiques
- › Utiliser des répulsifs adaptés

Retrouvez toutes les précautions d'usage et les conseils via le lien suivant :

<https://www.paca.ars.sante.fr/comment-se-protger-des-maladies-transmises-par-le-moustique-tigre?fbclid=IwAR0nAHVZD0NXhTGTH8uz6jxyYM41sZBgUDnHZluy4fk49180dG4S0KmtCIU> 

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch
HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h